Infectiologie et Hygiène Hospitalières

Diplôme DIU
Domaine d'étude Sciences, Technologies, Santé
Mention Infectiologie et Hygiène Hospitalières

Les infections associées au soin sont un problème majeur de santé publique. Leur meilleure gestion à la fois en terme de prévention, de contrôle et de traitement est indispensable. Ce diplôme a pour objectif de former des professionnels de santé à une meilleure prise en compte et gestion de ce risque infectieux.

Objectifs

Ce DIU a pour objectif pédagogique de permettre une approche multi-disciplinaire, globale et transversale des infections nosocomiales, de leur surveillance, de la prévention, de l'hygiène hospitalière, de la prise en charge thérapeutique des infections nosocomiales, des aspects microbiologiques des infections nosocomiales, de la gestion des risques infectieux en milieu hospitalier, et des aspects médico-légaux liés aux infections nosocomiales.

L'enseignement portera également sur l'évaluation de la qualité des soins, l'accréditation des établissements hospitaliers dans le domaine des infections nosocomiales, la formation des personnels, l'audit des pratiques, les coûts générés par l'infection nosocomiale. Il portera également sur la formation nécessaire aux acteurs des Comités de Lutte contre les Infections Nosocomiales.

L'originalité de ce diplôme interuniversitaire consiste dans le rapprochement des disciplines maladies infectieuses et tropicales, bactériologie, virologie - hygiène et santé publique : épidémiologie, économie de la santé et prévention, sans oublier les risques professionnels, la médecine légale, les biostatistiques et informatiques médicales, en faisant appel à un large éventail d'enseignants.

Pour qui ?

Public visé

- Docteurs en médecine
- Pharmaciens diplômés
- Docteurs vétérinaires
- Chirurgiens-dentistes
- Etudiants de ces différentes filières ayant validé le 2ème cycle des études
- Sages-femmes et les cadres infirmiers

Candidats ne pouvant pas prétendre à l'obtention du D. I. U. mais à celle d'un Certificat d'Etudes Techniques après accord d'un responsable pédagogique délivré sur présentation d'une attestation de présence à tous les modules sauf un

- Infirmièr-e-s diplômé-e-s d'état
- Délégué-e-s médicaux, administrateurs d'hôpital, ingénieurs

Conditions d'admission

Admission sur dossier de candidature :

- Lettre de motivation

- Curriculum Vitae
- Copie du Diplôme d'état

par mail **avant le 15 juillet** : fcsante@univ-st-etienne.fr

Attention places limitées

Pour les médecins étrangers francophones souhaitant candidater, une équivalence d'exercice français et le visa couvrant **l'intégralité de la durée de la formation** doivent être obtenus avant candidature.

Programme

Les enseignements se déroulent sur St-Etienne et Lyon

84 h d'enseignements répartis sur une année universitaire

- Aspects microbiologiques
- Maîtrise de la transmission croisée : précautions standard et complémentaires d'hygiène
- Base de données documentaire sur l'hygiène hospitalière et la maîtrise des infections nosocomiales
- Épidémiologie des infections nosocomiales et surveillance
- Désinfectants et désinfection du matériel
- Évaluation des pratiques professionnelles
- Environnement hospitalier
- Antisepsie et stérilisation
- Politique de qualité et de gestion des risques
- Infections nosocomiales et personnes âgées – études médico-économiques et infections associées aux soins
- Microbiologie et antibiothérapie
- Infections par site

Equipe pédagogique

Pr. P. BERTHELOT- PUPH - CHU Saint-Étienne

Calendrier

Début de la formation : Septembre

**Sous réserve de modification*

Le calendrier définitif vous sera communiqué lors de la validation de votre inscription.

Validation

Assiduité obligatoire

L'évaluation qui sanctionne cet enseignement comporte les épreuves suivantes :

Candidats au D. I. U.

- Une épreuve écrite anonyme d'une durée de 1 heure 30, avec 6 questions
- Remise d'un mémoire par le candidat, au plus tard 15 jour avant la soutenance du mémoire à l'oral et dont le sujet sera choisi en accord avec un des membres du groupe pédagogique. Ce mémoire sera présenté oralement le jour de l'examen oral aux membres du jury. L'oral peut porter sur le mémoire et le programme des cours. L'examen oral n'est autorisé que lorsque le candidat a réussi l'examen écrit et a achevé et remis son mémoire

Candidats désirant obtenir un certificat d'aptitude technique

Celui-ci sera délivré si le candidat a remis un mémoire à partir d'un travail de recherches bibliographiques ou d'un travail personnel effectué dans une structure hospitalière agréée par les responsables pédagogiques, et s'il a satisfait à l'épreuve orale (l'épreuve orale porte alors exclusivement sur le mémoire).

Coût de l'inscription

800€

Détail coût d'inscription

FORMATION CONTINUE :

Prise en charge individuelle ou par un tiers : 800 €*

FORMATION INITIALE :

Inscription principale (déjà inscrit dans une autre université) : 600 €*

Inscription secondaire (déjà inscrit à l'université Jean Monnet) : 400 €*

**L'université n'est pas assujettie à la TVA*

Nos formations ne sont pas éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF)